

Recherches sociographiques



Note critique Pensée magique et minorités francophones

Charles Castonguay

Volume 43, Number 2, mai-août 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/000543ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/000543ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Castonguay, C. (2002). Note critique : pensée magique et minorités francophones. *Recherches sociographiques*, 43(2), 369-380. <https://doi.org/10.7202/000543ar>

Article abstract

Since the appearance of *Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality* in the series *New Canadian Perspectives* published by the Canadian Department of Heritage, numerous studies have sought to patch over the assimilation of French-speaking minorities by placing the emphasis instead on their linguistic or cultural vitality. In his contribution along those lines in the recent issue of *Recherches sociographiques* on the theme of minorities, André Langlois purported to call into question the paradigm of urbanization as a catalyst of assimilation, and that of territorial concentration as a necessary condition for the linguistic persistence of a minority. This note underlines certain shortcomings and weaknesses in the method and reasoning used by Langlois, while pointing out the extent to which the census data confirm the paradigms that were called into question.

NOTE CRITIQUE

PENSÉE MAGIQUE ET MINORITÉS FRANCOPHONES*

Charles CASTONGUAY

Depuis la parution de *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés* dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* du ministère du Patrimoine canadien, les études se multiplient qui visent à racheter l'assimilation des minorités francophones en plaçant plutôt l'accent sur leur vitalité linguistique ou culturelle. Dans sa contribution en ce sens au récent numéro de *Recherches sociographiques* sur le thème des minorités, André Langlois a prétendu remettre en question le paradigme de l'urbanisation comme catalyseur de l'assimilation et celui de la concentration territoriale comme condition nécessaire à la persistance linguistique d'une minorité. La présente note met en évidence d'importantes lacunes et faiblesses dans la méthode et le raisonnement de Langlois, tout en faisant ressortir à quel point les recensements confirment les paradigmes mis en cause.

Dans le numéro thématique de cette revue portant sur les minorités, André LANGLOIS (2000) remet en question deux perceptions largement admises dans les études sur les minorités ethno-linguistiques, soit, d'une part, celle de la ville comme « machine à assimiler » les minorités et, d'autre part, celle de la concentration territoriale en tant que condition nécessaire à leur survie. En ce qui

* La présente étude a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

concerne tout au moins les minorités de langue française au Canada, il avance l'hypothèse que la vie dans les grandes villes pourrait mieux assurer leur avenir que la concentration territoriale à l'extérieur des métropoles, du fait qu'elle favorise la multiplication des réseaux d'interaction : « l'urbanité s'exprime [...] par la fréquentation d'une multitude de lieux, souvent organisés en réseaux, qui permettent à l'individu d'exprimer son identité culturelle au-delà de son entourage immédiat [sa famille] » (p. 237).

Il faudrait pour vérifier cette hypothèse des résultats probants sur une large gamme de comportements linguistiques et culturels secondaires et ce, tout particulièrement à l'extérieur du foyer. Langlois ne nous présente aucune donnée du genre. Paradoxalement, il fait semblant d'en trouver dans les statistiques de recensement, dont celles touchant la mesure de l'assimilation individuelle selon le comportement linguistique principal au foyer. Mais au bout du compte, il doit reconnaître qu'au contraire celles-ci contredisent sa vision des choses. Pour accréditer celle-ci malgré tout, il se rabat *in extremis* sur un appel aux bons sentiments : « Faut-il donc rejeter ces propositions qui avaient le mérite [...] de jeter un peu d'espoir sur les communautés francophones hors Québec en voie d'urbanisation et de métropolisation ? » (p. 236).

Un pareil manque de cohérence et de rigueur traverse l'ensemble de l'article qui, par son parti pris d'optimisme, fait écho à O'KEEFE (1998), monographie parue dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* de Patrimoine canadien. Nous n'allons pas relever ici toutes les faiblesses et lacunes de l'analyse de Langlois. Nous nous en tiendrons à deux aspects : son usage des données de recensement sur l'assimilation individuelle et sur l'aptitude à soutenir une conversation en français. Voyons d'abord à quel point les données sur l'assimilation confirment les paradigmes que Langlois dit vouloir remettre en question.

Mesure et tendance de l'assimilation

En ce qui regarde le comportement linguistique le plus intime et le plus lié au développement identitaire personnel, soit la langue qu'une personne parle le plus souvent à la maison, il est largement admis que le phénomène d'assimilation se déroule pour l'essentiel au passage de l'univers de l'enfance à celui de la vie adulte, disons entre les âges de 15 et 30 ans. Très peu de transferts linguistiques se réalisent avant cette période cruciale et très peu après. Cela étant, Langlois pose une évidence. La raréfaction continue des enfants francophones¹ hors Québec au cours de la période à l'étude a pour conséquence, en ce qui concerne la population francophone totale, tous âges confondus, d'abaisser son indice de continuité

1. Dans le présent texte, le mot « francophone » sert d'abréviation à « de langue maternelle française ».

linguistique (ICL, égal à la population de langue d'usage française divisée par celle de langue maternelle française) en 1996 comparativement à sa valeur observée en 1971, et de hausser entre les deux recensements son taux de transfert brut (TTB) du français (langue maternelle) à l'anglais (langue d'usage actuelle à la maison) – ce qui revient pas mal au même, étant donné que le TTB équivaut *grosso modo* au complément à l'unité de l'ICL. À grand renfort de formules, Langlois s'emploie ensuite à vérifier cette évidence. Il annule l'effet du changement de la structure selon l'âge entre 1971 et 1996 sur ses deux indicateurs d'assimilation pour la population totale. Il estime avoir ainsi démontré quelque chose : « le comportement linguistique des minorités francophones n'a pas changé autant que ce que montrent les indicateurs globaux [ICL et TTB, tous âges confondus] durant la période 1971-1996 » (p. 236). Ce fait était pourtant acquis d'entrée de jeu. Puis, il s'enthousiasme devant son résultat : « Cela montre que les facteurs à l'origine des changements démolinguistiques affichés par les minorités francophones [la baisse de l'ICL et la hausse corrélative du TTB au sein de la population totale] sont en partie démographiques [raréfaction des enfants] et non de nature sociolinguistique [assimilation individuelle] [...] cela permet de jeter un regard en quelque sorte plus positif sur l'avenir des communautés francophones hors Québec » (p. 236).

Abstraction faite du caractère tautologique de cette démarche, la conclusion qu'en tire Langlois concerne bien peu l'opposition entre les thèses de la ville machine-à-assimiler et de la ville paradis-des-réseaux-et-de-l'épanouissement-des-minorités. Elle est en plus fondamentalement erronée. Langlois présente le « vieillissement » de la population francophone – euphémisme pour la raréfaction des enfants – comme un facteur purement démographique, c'est-à-dire lié à sa sous-fécondité. On retrouve dans COUTURE (2001), qui partage lui aussi le parti pris de O'Keefe, la même représentation fautive des mécanismes à l'œuvre. Car l'assimilation linguistique individuelle de la population francophone est également une cause majeure de son « vieillissement » dans la mesure où la raréfaction des enfants francophones à l'extérieur du Québec provient non seulement de la sous-fécondité mais, à un degré tout aussi important, de la transmission de l'anglais comme langue maternelle aux enfants des parents francophones anglicisés. Autrement dit, la progression de l'assimilation linguistique de la population francophone totale est, une fois éliminé l'effet du changement de sa structure selon l'âge, moins élevée « que ce que montrent les indicateurs globaux » en bonne partie du fait de l'incidence intergénérationnelle de l'assimilation elle-même. La manœuvre tautologique de Langlois ne départage donc en rien la part proprement démographique de la part sociolinguistique dans l'évolution de ses indicateurs globaux, c'est-à-dire qui visent la population francophone totale.

Voilà justement une autre faiblesse. En ne faisant état que du mouvement de l'assimilation pour la population francophone totale, tous âges confondus, Langlois empêche celui-ci de s'exprimer pleinement. Les transferts linguistiques étant rares

après l'âge de 30 ans, l'ICL (et le TTB) pour les francophones âgés de 55 ans et plus en 1996 est à toutes fins utiles identique à ce qu'il était parmi les 30 ans et plus en 1971, ce qui a pour effet de ralentir le mouvement des indicateurs d'assimilation lorsqu'on ne considère que la population globale, tous âges confondus.

Il est très facile d'éviter ce chevauchement d'un segment considérable de la population, qui n'est plus « soumise au risque » de s'angliciser, de manière à observer le mouvement de l'assimilation dans toute son ampleur et d'annuler en même temps l'incidence sur celui-ci d'une modification de la structure selon l'âge de la population francophone, quelle qu'en soit la cause. Il suffit de comparer les indicateurs d'assimilation pour une cohorte donnée de jeunes adultes francophones en 1971, disons celle des 25 à 34 ans ou celle des 35 à 44 ans avec les mêmes indicateurs pour une cohorte entièrement renouvelée en 1996. Mais avant d'examiner ce qu'il en ressort, relevons une autre lacune de taille.

Par son approche « globale » indifférenciée Langlois confond aussi, sur le plan géographique, l'ensemble des minorités hors Québec. Il répète là une erreur commise par O'Keefe. Depuis maintenant cinq recensements – cela remonte jusqu'à LACHAPPELLE et HENRIPIN (1980) – les preuves s'accumulent quant à un recul de l'assimilation parmi les francophones du Nouveau-Brunswick, à l'opposé de son progrès parmi les autres minorités. Précisément en raison de leur concentration territoriale, les francophones du Nouveau-Brunswick, dont la quasi-totalité évoluent par surcroît en milieu non métropolitain, jouissent en fait d'un régime linguistique autrement plus avantageux que ce qui a cours dans les provinces à forte majorité anglophone. Pour ces raisons, la vérification des paradigmes de la ville machine-à-assimiler et de la concentration territoriale garante-de-la-survie doit, au strict minimum, examiner la situation particulière des francophones du Nouveau-Brunswick – qui constituent le quart de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec et le tiers de la population de la province – séparément de celle des populations francophones nettement plus minoritaires. Suivant la même logique, il convient de tester l'hypothèse d'un effet positif de la multiplication des réseaux d'interaction en milieu métropolitain sur la persistance linguistique minoritaire dans les huit autres provinces, en observant comment évolue l'assimilation dans les régions métropolitaines d'une province donnée comparativement à ce qu'on observe dans leur complément provincial ou, mieux encore, dans une région métropolitaine donnée relativement à son complément régional propre, de façon à y annuler l'incidence éventuelle des différentes politiques provinciales ou des dynamiques régionales distinctes.

Avant de procéder, réglons quelques points de méthode. Il est préférable de mesurer directement l'assimilation d'une minorité donnée au moyen de son taux d'assimilation net (TAN), égal au déficit de son effectif selon la langue d'usage en regard de son effectif selon la langue maternelle divisé par ce dernier. Le TAN est égal au complément à l'unité de l'ICL et son interprétation est plus immédiate.

Ainsi, un TAN de 32,8 % signifie qu'à cause de l'assimilation, une minorité est de 32,8 % moins grande selon la langue d'usage que selon la langue maternelle, alors que l'ICL correspondant de 67,2 % signifie que pour la même raison, son effectif selon la langue d'usage équivaut à 67,2 % de celui selon la langue maternelle, ce qui nous informe moins directement sur l'envergure de l'assimilation. Pour éviter la redondance, il n'y a pas lieu de retenir non plus le TTB, d'autant que l'introduction d'un questionnaire profondément remanié en 1991 a causé une inflation artificielle de l'assimilation aux recensements de 1991 et 1996 comparativement aux recensements précédents – difficulté que Langlois semble ignorer –, inflation qui a davantage perturbé la comparabilité des taux de transfert bruts entre 1971 et 1996 que celle des taux nets. Puisque ce changement de questionnaire a compromis à un moindre degré la comparabilité du TAN dans les régions à minorité francophone importante que dans celles à minorité faible, après le Nouveau-Brunswick nos observations porteront plus spécifiquement sur les conurbations d'Ottawa et de Sudbury ainsi que leur complément régional respectif. Nos résultats se fondent sur les données-échantillon qui concernent un tiers de la population en 1971 et un cinquième en 1996. Cela assure leur signification statistique, au contraire des observations de Langlois, qu'il ne présente qu'à titre « exploratoire » : il les tire en effet des fichiers de microdonnées, fondés sur des échantillons de seulement 1 % en 1971, 2 % en 1981 et 3 % en 1991. Pour le recensement de 1996, nous avons réparti les déclarations de deux ou plusieurs langues maternelles ou d'usage de façon égale entre les langues déclarées.

L'exemple acadien

Notre premier tableau fait ressortir l'opposition entre le recul de l'assimilation au Nouveau-Brunswick et son progrès dans les huit autres provinces. Tant parmi les 25 à 34 ans que parmi les 35 à 44 ans, le TAN recule entre 1971 et 1996 d'environ deux points et demi de pourcentage au Nouveau-Brunswick tandis qu'il augmente d'au moins 8 points dans les autres provinces. Pour la population de langue française du Nouveau-Brunswick, l'avantage de la concentration territoriale en milieu non métropolitain paraît tout à fait décisif.

Pour sa part, en n'éliminant que l'effet du « vieillissement » de la population francophone globale, tous âges et provinces confondus, Langlois aboutit à une hausse de seulement 4 points de pourcentage du TAN pour l'ensemble des francophones hors Québec, répartie entre une progression de 7 points pour ceux qui habitent une région métropolitaine de recensement (RMR) et de 2 points pour ceux qui résident ailleurs (p. 234). Nous avons converti en TAN les valeurs des ICL. Il voile ainsi la hausse de 8 points du TAN dans les huit provinces à forte majorité anglophone tout en confondant la dynamique distincte de l'assimilation au Nouveau-Brunswick avec celle propre aux autres milieux non métropolitains. Pire encore, Langlois ne fait aucun effort pour améliorer la comparabilité de ses données

en ajustant la délimitation géographique des régions métropolitaines afin d'annuler l'effet des changements de définition des RMR survenus entre les différents recensements, changements qui ralentissent la progression de l'assimilation dans les RMR au fur et à mesure qu'elles absorbent des municipalités jadis rurales et des populations francophones : ses données pour 1971 ne concernent d'ailleurs même pas des RMR proprement dites mais plutôt des noyaux urbains de 30 000 habitants ou plus... Langlois a beau conclure qu'au bout du compte, l'évolution des données sur le comportement linguistique principal au foyer confirme la perception de la ville machine-à-assimiler à l'encontre de la ville paradis-des-réseaux, sa méthode laisse décidément trop à désirer.

TABLEAU 1

*Taux d'assimilation net (en %) des jeunes adultes francophones
du Nouveau-Brunswick et des autres provinces hormis le Québec*

	25-34 ans		35-44 ans	
	1971	1996	1971	1996
Nouveau-Brunswick	11,3	8,7	11,8	9,4
Huit autres provinces	42,2	50,6	44,6	52,6

La ville machine-à-assimiler

Notre second tableau présente les tendances du TAN dans les deux régions hors Québec qui, après le Nouveau-Brunswick, regroupent les populations francophones les plus importantes, soit le sud-est et le nord-est de l'Ontario. Pour assurer des comparaisons urbaines / rurales à territoire constant, nous emploierons de préférence aux RMR les municipalités régionales (MR) d'Ottawa-Carleton et de Sudbury qui, en tant que divisions de recensement, sont demeurées inchangées depuis 1971. Elles correspondent par ailleurs de près aux RMR d'Ottawa et de Sudbury telles que délimitées en 1996.

La région sud-est comprend quelque 189 000 francophones, dont environ 113 000 habitent la MR d'Ottawa-Carleton et 76 000, le complément régional formé des divisions de Prescott-Russell et de Stormont-Dundas-Glengarry. Ils comptent pour 16 % de la population totale dans Ottawa-Carleton et pour 42 % dans son complément non métropolitain. La région nord-est regroupe près de 131 000 francophones, soit 47 000 dans la MR de Sudbury et 83 000 dans le reste de la région, formée des divisions de Cochrane, District of Sudbury, Nipissing et Timiskaming. Ils représentent 29 % de la population de la MR de Sudbury et 35 % de son

complément régional. Dans leur ensemble, ces régions sud-est et nord-est réunissent les deux tiers de la population francophone totale de l'Ontario et le tiers de celle vivant à l'extérieur du Québec.

TABLEAU 2

*Taux d'assimilation net (en %) des jeunes adultes francophones
du sud-est et du nord-est de l'Ontario*

	25-34 ans		35-44 ans	
	1971	1996	1971	1996
<i>Sud-est</i>				
MR d'Ottawa-Carleton	22,4	39,6	23,1	33,1
Reste de la région	12,0	19,4	12,2	19,4
<i>Nord-est</i>				
MR de Sudbury	25,0	41,2	22,1	43,8
Reste de la région	20,3	29,4	20,9	29,8

Le tableau 2 est on ne peut plus éloquent. Entre 1971 et 1996, l'écart entre le TAN en milieu métropolitain et le TAN en milieu non métropolitain s'est creusé dans chaque région. Plus précisément, dans Ottawa-Carleton le TAN des jeunes adultes francophones marque en moyenne une hausse d'environ 14 points de pourcentage en regard de quelque 7 points seulement dans le reste de la région sud-est. Même chose dans le nord-est : hausse moyenne de 19 points du TAN dans la MR de Sudbury contre seulement 9 points dans sa contrepartie non métropolitaine. Dans la mesure où les comportements linguistiques secondaires dans les relations de travail, d'amitié, de loisir ou de consommation déteignent sur la langue parlée le plus souvent au foyer, le milieu métropolitain hausse le risque d'assimilation individuelle au lieu de le réduire. Autrement dit, les comportements secondaires qui nourrissent l'idée de la ville paradis-des-réseaux-et-de-l'épanouissement-des-minorités stimuleraient plutôt l'assimilation que la persistance linguistique minoritaire. De fait, l'anglais occupe une plus large place dans ces comportements que dans l'intimité du foyer (BERNARD, 1990 ; DALLAIRE et LACHAPPELLE, 1990).

Le fort mouvement du TAN dans nos deux exemples métropolitains – augmentation de 14 points à Ottawa et de 19 points à Sudbury – peut surprendre en comparaison de la hausse globale de seulement 7 points présentée par Langlois

pour l'ensemble des milieux métropolitains hors Québec. C'est parce que, nous l'avons souligné, les indicateurs de Langlois sont freinés du fait qu'ils visent la population totale. Autre raison, le milieu métropolitain global de Langlois confond toutes les RMR, dont celles de Toronto, Windsor, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, dans lesquelles le TAN de la population francophone, extrêmement minoritaire, ne peut guère progresser davantage vu qu'il s'y élevait dès 1971 à des niveaux de 60, 68, 53, 67 et 73 % respectivement. En somme, un choix judicieux d'indicateur d'assimilation et de terrain d'essai assure l'expression maximale du mouvement de l'assimilation et, du coup, des résultats tout à fait concluants quant aux thèses en lice.

L'aptitude à soutenir une conversation en français

L'unique autre donnée que Langlois nous présente en rapport avec les thèses à l'épreuve provient des réponses subjectives à une question de recensement plutôt nébuleuse : « Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation ? » Bien que la question ne vise de toute évidence qu'une aptitude, Langlois attribue une connotation comportementale aux résultats (voir, par exemple, les titres de ses tableaux 2 et 3) de façon à en tirer un indice de « vitalité » du français et de son rayonnement comme « langue véhiculaire » (p. 216) et « langue d'échange » (p. 231). Ce dérapage sémantique lui permet de reprendre un argument de O'Keefe voulant que l'extension de la connaissance du français parmi les non-francophones conduirait les francophones à utiliser davantage leur langue maternelle en public et réduirait leur taux d'assimilation quant à la langue parlée à la maison.

Il est vrai que l'apprentissage du français par la voie des cours d'immersion connaît un développement considérable. Il en va tout spécialement ainsi en milieu métropolitain vu que ce mode d'enseignement s'organise plus facilement à la ville qu'à la campagne. Mais cela ne semble pas entraîner une modification significative des comportements dans le sens imaginé par O'Keefe et Langlois, du moins pas au point de favoriser en particulier le maintien du français à la maison dans les grandes agglomérations urbaines. Langlois n'a-t-il pas obtenu lui-même le résultat diamétralement opposé, c'est-à-dire que l'anglicisation des francophones progresse malgré l'extension de la connaissance du français comme langue seconde et ce, plus vite en milieu métropolitain qu'ailleurs ?

Au fond, l'expansion de la connaissance du français en tant que langue seconde à l'extérieur du Québec est pour l'essentiel un phénomène scolaire. Elle culmine chez les jeunes non-francophones âgés de 15 à 19 ans. La comparaison longitudinale des données de recensements successifs indique que l'aptitude à converser en français est déjà en partie perdue parmi les 20-24 ans, soit après avoir vieilli de seulement cinq ans. Une autre partie se perd en passant aux âges de 25 à

29 ans. En somme, il y a loin du cours d'immersion aux lèvres : les non-francophones hors Québec ne semblent guère pratiquer le français à l'extérieur de la classe.

Le sens comportemental que Langlois prête aux statistiques sur la connaissance du français paraît également abusif à la lumière des réponses obtenues à une formulation un peu plus exigeante de la question en cause, que Statistique Canada a testée en vue du recensement de 1991 : « Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation assez longue sur divers sujets ? » En comparaison avec les résultats obtenus au moyen de la formulation habituelle, l'ajout de la précision « assez longue sur divers sujets » fait chuter de moitié le nombre de non-francophones hors Québec qui déclarent connaître le français (Statistique Canada, 1988). Malheureusement, la formulation plus précise n'a pas été retenue. Si les réponses à la formulation habituelle témoignent du français en tant que langue véhiculaire, il faut alors convenir que pareil véhicule ne mène pas loin.

Rien ne justifie non plus de réduire, comme le fait Langlois, le concept de vitalité linguistique aux simples données de recensement sur l'aptitude à converser en français. La notion de vitalité renvoie à l'utilisation effective d'une langue dans divers domaines et situations (McCONNELL et GENDRON, 1988 ; COULMAS, 1992), alors que les données de recensement ne nous renseignent que sur la possibilité – souvent bien mince – de son emploi. Pis encore, Langlois définit son « indice de vitalité » du français comme le rapport du nombre de locuteurs français au nombre de personnes de langue maternelle française (p. 216). La vitalité du français atteindrait alors son maximum dans les milieux à concentration francophone extrêmement faible : c'est le cas notamment dans toutes les RMR de Toronto à Vancouver, soit justement là où les taux d'assimilation individuelle, intergénérationnelle et collective – tous des indicateurs de *manque* de vitalité (HARRISON et LACHAPPELLE, 1990 ; O'KEEFE, 1998) – sont le plus élevés. Toujours selon la définition de Langlois, la vitalité du français serait inversement à son plus faible à Caraquet ou à Chicoutimi. À ce compte, la vitalité de l'anglais serait à son comble à Péribonka et à son plus bas à Victoria ! Il ne suffit pas d'attribuer au résultat d'un quelconque calcul l'étiquette « indice de vitalité » pour qu'il le devienne comme par magie. Une définition aussi fantaisiste ne rehausse pas la crédibilité de la ville en tant que paradis-des-réseaux-et-de-l'épanouissement-des-minorités.

Les limites de la pensée positive

Les recensements ne confirment donc en rien l'hypothèse selon laquelle le milieu métropolitain pourrait mieux assurer l'avenir des populations de langue française hors Québec que leur concentration territoriale et la vie à l'extérieur des métropoles. Il reste à voir si d'éventuelles données touchant les comportements linguistiques secondaires en dehors du foyer apporteront quelque crédit à la thèse

voulant que le foisonnement des réseaux d'interaction dans les grands centres urbains favorise le maintien et l'épanouissement des langues et des cultures minoritaires au lieu de leur dépérissement. Mais pour ces comportements aussi, la vision optimiste de la vie en ville pourrait fort bien ne s'avérer qu'une vue de l'esprit, qui ne résiste pas davantage à l'observation de la pratique quotidienne que ne le fait l'hypothèse semblable quant à l'apport d'Internet aux langues et aux identités de moindre envergure (GÓMEZ, 1998 et 2000). En revanche, nourrie par l'efficacité de la concentration démographique comme rempart contre l'assimilation – l'évolution de la situation du français au Québec en est encore une confirmation –, la réflexion actuelle sur les conséquences linguistiques de la mondialisation paraît réserver un bel avenir à l'impératif territorial comme condition de la persistance des langues minoritaires dans le « village planétaire » (LAPONCE, 2001 ; VAN PARIJS, 2000).

À vrai dire, l'apport de l'article de Langlois se résume à vérifier une évidence : la rarefaction des enfants entraîne automatiquement une hausse des indicateurs d'assimilation de la population francophone totale hors Québec, tous âges confondus. Se profile en filigrane le message que l'assimilation des minorités ne progresse pas aussi rapidement « que ce que montrent les indicateurs globaux ». Or, si l'on applique de manière judicieuse un indicateur plus sensible que ceux de Langlois, on constate, fait pertinent au regard des thèses qu'il prétend remettre en question, un recul tangible de l'assimilation au Nouveau-Brunswick. Par contre, la hausse de l'assimilation est, nous l'avons vu, deux fois plus rapide dans les huit autres provinces que ce que Langlois laisse entendre, et, point crucial pour les thèses en jeu, encore deux fois plus rapide dans les milieux métropolitains clés de Sudbury et d'Ottawa.

Ce dernier résultat est d'autant plus décisif que la capitale du Canada regroupe plus de 100 000 francophones, dont une élite intellectuelle de premier ordre, qu'elle assure aux fonctionnaires fédéraux qui y résident le droit de travailler en français et qu'elle offre, dès le début de la période d'observation, une gamme exceptionnelle d'institutions de langue française, dont des écoles primaires et secondaires publiques. En outre, elle accueille quotidiennement des dizaines de milliers de francophones de l'Outaouais, qui étoffent la vie française à Ottawa, et compte une population non francophone capable de converser en français, dont le nombre s'est accru grâce aux cours d'immersion et aux cours de français pour adultes dispensés aux fonctionnaires fédéraux, davantage que dans toute autre région métropolitaine à l'extérieur du Québec tant en chiffres absolus qu'en pourcentage de la population non francophone totale. Voilà un terreau fertile s'il en est pour tester l'effet de la multiplication des réseaux d'interaction en milieu métropolitain sur le mouvement de l'assimilation.

*

* *

En dernière analyse, le parti pris d'optimisme qui traverse l'article de Langlois aussi bien que les textes de O'Keefe ou de Couture est également contestable. Il vaut mieux se tenir à distance des professions de foi et des exhortations à l'optimisme faites aux chercheurs, par exemple par STEBBINS (1998), quant à l'avenir de la francophonie canadienne hors Québec. Cela nuit à une prise de conscience adéquate de la situation des minorités en question et, du coup, à une réflexion efficace quant aux solutions à y apporter.

Dans cette perspective, l'expérience des francophones du Nouveau-Brunswick mérite une attention spéciale. Ils ont réussi à réduire l'assimilation grâce entre autres à une solide reconnaissance officielle et à une distanciation certaine de la communauté anglophone majoritaire. Les actions du comité de défense de l'Hôpital Montfort à Ottawa ainsi que du mouvement Opération Constitution (COUSINEAU et MÉTHOT, 2001), qui vise la reconnaissance d'un peuple franco-ontarien, indiquent un cheminement dans le même sens chez les francophones de l'Ontario.

Fait pertinent, l'avocat qui a plaidé le maintien de l'Hôpital Montfort a su arracher au tribunal de première instance un jugement favorable en s'appuyant sur une analyse rigoureuse de la tendance à la hausse de l'assimilation parmi les jeunes adultes francophones de la MR d'Ottawa-Carleton (CAZA, 2001). Les mêmes statistiques se retrouvent citées dans le jugement. La vérité toute simple fournit peut-être un levier plus efficace que les bons sentiments pour faire progresser la situation des francophones minoritaires.

Charles CASTONGUAY

*Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.*

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, Roger

1990 *Le déclin d'une culture*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.

CAZA, Ronald

2001 « L'impact pratique de la cause Montfort », dans : Marc COUSINEAU et Jean-François MÉTHOT (dirs), *La communauté franco-ontarienne : un peuple, ses droits et son destin*, Actes du colloque tenu par Opération constitution à Ottawa le 11 août 2000, Sudbury, Institut franco-ontarien, 115-125.

COULMAS, Florian

1992 *Language and Economy*, Cambridge, Blackwell.

COUSINEAU, Marc et Jean-François MÉTHOT (dirs)

2001 *La communauté franco-ontarienne : un peuple, ses droits et son destin*, Actes du colloque tenu par Opération Constitution à Ottawa le 11 août 2000, Sudbury, Institut franco-ontarien.

COUTURE, Claude

- 2001 « La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe ? », *Francophonies d'Amérique*, 11 : 7-18.

DALLAIRE, Louise M. et Réjean LACHAPELLE

- 1990 *Profils démolinquistiques des communautés minoritaires de langue officielle*, Ottawa, Secrétariat d'État.

GÓMEZ, Ricardo

- 1998 « The nostalgia of virtual community », *Information Technology and People*, 11, 3 : 217-234.
- 2000 « The hall of mirrors : The Internet in Latin America », *Current History*, 99, 634 : 72-77.

HARRISON, Brian et Réjean LACHAPELLE

- 1990 *Measures of Mother Tongue Vitality for Non-Official Languages in Canada*, Ottawa, Statistique Canada.

LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN

- 1980 *La situation démolinquistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques.

LANGLOIS, André

- 2000 « Analyse de l'évolution démolinquistique de la population francophone hors Québec, 1971-1996 », *Recherches sociographiques*, XLI, 2 : 211-238.

LAPONCE, Jean

- 2001 « Politics and the Law of Babel », *Social Science Information*, 40, 2 : 179-194.

MCCONNELL, Grant D. et Jean-Denis GENDRON

- 1988 *Dimensions et mesure de la vitalité linguistique*, vol. 1, *Rapport scientifique*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.

O'KEEFE, Michael

- 1998 *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien. (Nouvelles perspectives canadiennes.)

Statistique Canada

- 1988 *Test du recensement national du 4 novembre 1988*, Ottawa, Statistique Canada. (Résultats disponibles sur demande auprès de Statistique Canada.)

STEBBINS, Robert A.

- 2000 *The French Enigma : Survival and Development in Canada's Francophone Societies*, Calgary, Detselig Enterprises.

VAN PARIJS, Philippe

- 2000 « The ground floor of the world : On the socio-economic consequences of linguistic globalization », *International Political Science Review*, 21, 2 : 217-233.